

FORMULAIRE DE DÉDUCTION FISCALE

POUR

SOUTENIR L'ACTION DU CERCLE PAUL BERT

ACCOMPAGNER LE PROJET DU CERCLE

Le Cercle Paul Bert, association d'éducation populaire, construit son action sur les valeurs qu'il défend : la laïcité, la démocratie, la solidarité. Avec plus de 11 000 adhérents, il représente la plus grande association affiliée à la Ligue Française de l'Enseignement et a été **reconnu d'utilité publique en 1932**. Le Cercle Paul Bert construit son identité sur un projet éducatif et social au service de tous. C'est un lieu de rencontre et d'échange, de plaisir et de convivialité. C'est un lieu engagé, acteur de la transformation sociale pour une société plus solidaire. C'est un lieu d'apprentissage et d'exercice de la démocratie. C'est un lieu de production de richesses sociales qui le distingue de la production marchande. Ses projets sportif et socioculturel allient les valeurs humanistes aux valeurs modernes d'efficacité et de compétence. Ses valeurs se construisent par l'exemplarité de ses comportements et de ses pratiques. C'est dans la complémentarité et la coopération entre bénévoles et salariés qu'il inscrit son action. Par son ouverture, il conforte sa place dans la ville de Rennes et, par ses actions de proximité, renforce sa présence dans les quartiers.

LA DÉDUCTION FISCALE : A quels avantages fiscaux le don donne-t-il droit ? **La réduction d'impôt atteint 66 % de la somme donnée à l'association.**

(elle est limitée à 20 % du revenu imposable. Lorsque le montant des dons excède la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction dans les mêmes conditions)

COMMENT DÉCLARER SON DON ?

L'association doit remettre au donateur une reçu (imprimé « cerfa » N°11580*03). Celui-ci doit joindre cet imprimé à sa déclaration de revenus.

FORMALITÉS :

MONTANT DU DON :

AU BÉNÉFICE DU **GROUPE VOLLEY** DU CPB

NOM DU DONATEUR :

ADRESSE DU DONATEUR :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

DATE ET SIGNATURE :

Ce présent feuillet, accompagné du règlement à l'ordre du CPB, est à renvoyer au Cercle Paul Bert, 30 bis rue de Paris BP 60401 35704 RENNES CEDEX 7. Suite à cet envoi, nous vous adresserons un reçu pour la défiscalisation.

